

Principaux points à retenir

- Depuis 2020, le Maroc a fait preuve de souplesse dans l'ajustement de sa stratégie de financement pour couvrir pleinement ses besoins de financement.
- Par exemple, en février 2021, il a changé sa stratégie pour émettre davantage de dettes à court terme en réponse à la demande du marché.
- Le Maroc a géré sa dette de façon à réduire le risque et certains indicateurs de risque se sont améliorés :
 - La dette intérieure représente maintenant 77 % de la dette totale.
 - La dette à moyen et long terme représente 87,3 % de la dette émise par le Trésor.
 - La durée de vie moyenne de la dette est de 7 ans et 2 mois.
- Les avoirs de réserve ont également augmenté couvrant plus 6 mois d'importations.
- Il n'existe aucune pression pour mobiliser des financements extérieurs auprès des donateurs bilatéraux et multilatéraux.
- Malgré la dégradation des marchés internationaux, le Maroc pourrait encore financer le déficit budgétaire.
- Parmi les autres initiatives prises par le Maroc, on peut citer celles qui lui ont permis de :
 - réussir à réduire les dépenses.
 - se lancer dans le développement du marché intérieur.
 - réformer la structure de la dette ce qui s'est traduit par une réduction de la dépendance vis-à-vis de la dette extérieure qui représente 20 % du portefeuille, tandis que la dette intérieure en représente 80 %.
 - améliorer la transparence grâce à la communication du calendrier d'émission aux participants au marché.
 - prendre diverses mesures opérationnelles qui ont été mises en place pour que le marché intérieur puisse prospérer.
- Les pays africains sont en train de « changer de cap » mais l'évolution des facteurs externes rend difficile la mobilisation de ressources intérieures qui peuvent remplacer l'endettement.
- Les gestionnaires de la dette jouent un rôle de premier plan dans le développement de solutions de financement innovantes telles que le financement vert ; cependant, leur développement en Afrique prendra du temps.
- Le Rwanda a fait le point sur la gestion proactive de la dette du pays afin de réduire le risque de surendettement et/ou de défaut de paiement.
 - Au début de la COVID-19, le Rwanda avait un niveau modéré de surendettement. À la suite du choc de la COVID-19, les créanciers ont anticipé une partie du financement et de la dette accumulée.
 - Les autorités ont dû intervenir pour trouver une solution. Elles ont utilisé les outils de gestion de la dette à leur disposition (SDMT) pour identifier en premier lieu les risques. Le risque le plus élevé identifié était le risque de refinancement.

- Le Rwanda a émis avec succès une euro-obligation de 620 millions USD. Le produit a été utilisé pour financer des dépenses d'investissement et une partie a été utilisée pour refinancer la dette.
- Allongement de la structure des échéances (ou de l'échéancier de remboursement) de la dette extérieure.
- A pris des mesures proactives pour assurer la transparence de la dette et accroître l'espace budgétaire.
- Les capacités étant un problème – le pays a embauché des consultants et a travaillé avec des partenaires pour renforcer ses capacités.
- A maximisé le financement concessionnel et a opté pour l'emprunt commercial afin de financer les projets qui génèrent de bons rendements.
- Grâce à ces efforts, le risque de surendettement a été réduit de 60 %
- Aucune pression n'est exercée sur les paiements.
- Bien que le Rwanda ait eu la possibilité d'opter pour l'Initiative de suspension du service de la dette, il ne l'a pas utilisée.